

AGENDA

Samedi 21 juin 2025 : Fête de la musique

Du chant aux jardins à un concert d'été classique, lyrique, entre opéra et mélodies, de Schubert à Carmen avec la Soprano Véronique CHEVALLIER, habitante de notre village et accompagné au piano Florian PUDDU. Concert gratuit à l'église Saint Valentin de Griselles de Ménétreux à 17H00.

Lundi 14 juillet 2025.

Le maire et le conseil municipal auront le plaisir de vous retrouver pour un repas gratuit pour les habitants de la commune, organisé à midi, sous un chapiteau sur la place de la mairie (où salle Louis Buffy en cas de mauvais temps). Un après-midi jeux s'en suivra pour les grands et les petits. Les personnes qui souhaitent participer à cette journée doivent s'inscrire en remplissant le bulletin ci-joint.

INFOS MUNICIPALES :

SECRETARIAT DE MAIRIE

Fermeture du secrétariat de mairie du 30 juin au 18 juillet 2025

En cas de problème s'adresser au maire ou à ses adjoints.

TRAVAUX :

Trottoirs côté pair route de Montbard, rue du Pré Bonneau, rue de l'Étang.

La réception des travaux d'enfouissement des réseaux électriques et télécoms a eu lieu. Au cours du dernier trimestre 2025, auront lieu la pose d'enrobé et la réalisation des espaces verts.

Eau et assainissement.

En 2025, la commune de Venarey-les-Laumes a modifié le prix du m³ d'eau et le prix du m³ d'assainissement.

Le conseil municipal décide de répercuter cette hausse sur les tarifs communaux pour la période du 1^{er} juin 2025 au 31 mai 2026 ainsi que de revoir les prix des parts fixes afin d'équilibrer le budget eau et assainissement sans avoir à combler ce déficit par le budget principal :

- Part fixe eau 80 €
- Prix du m³ d'eau consommé 2,20 €.
- Part fixe assainissement : 80 €
- Prix du m³ d'assainissement : 2,20 €
- Part fixe Les Enfants du Métro/Colonie : 1880 € ;
- Part fixe Les Enfants du Métro/maison de repos : 950 €.

Les redevances sur l'eau et l'assainissement collectées pour l'agence de l'eau Seine Normandie ont été modifiées. Voir document ci-joint.

Finances :

Pour compenser les baisses de dotation de l'Etat et continuer à investir pour améliorer le bien-être et le cadre de vie de notre village, le conseil municipal, sur proposition du maire a revu les taux d'imposition pour 2025 comme suit :

- Taxe foncière sur la propriété bâtie : de 35,51% à 37,29 %
- Taxe foncière sur la propriété non bâtie : de 37,22 % à 39,08 %
- Taxe habitation pour les résidences secondaires : de 14,62 % à 15,35 %

Soit une augmentation du budget principal de 9 267 €.

Logement communal, rue du Pâtis.

La réfection du logement communal se termine. Il sera disponible à la location à compter du 1^{er} août.

Pour toute demande de location, adresser un courrier à la mairie.

Cabane à livres :

Baptisé "Le Refuge des Mots", l'ancien abribus route de Montbard est opérationnel.

Vous pouvez venir y déposer et/ou emprunter des livres librement et à volonté.

REMERCIEMENTS :

La municipalité remercie :

- Les habitants pour leur participation aux commémorations du 19 mars et du 8 mai
- Les bénévoles qui ont participé à la transformation de l'abribus et à la plantation des fleurs de la commune.

Anniversaire du 8 mai 1945 :

Nous exprimons toute notre gratitude à Madame Cathy PONSIN COSTA pour l'organisation remarquable de l'exposition à l'occasion de l'anniversaire du 8 mai. Ces quatre jours ont été une véritable réussite, grâce à son dévouement et à sa passion pour l'histoire et la mémoire collective.

Nos remerciements vont également à Mesdames CHAUDRON, DESPLANTES, ELLOY, et Claire VAUTRAIN, ainsi qu'à Messieurs Didier CALABRE, Marc BLANCHE, Patrick BOSNY, et toute leur équipe.

Votre travail a permis de créer un événement à la fois émouvant et éducatif, qui a su toucher le cœur de nombreux visiteurs. Grâce à vous, nous avons pu rendre hommage à celles et ceux qui ont lutté pour notre liberté, et transmettre ces valeurs essentielles aux générations futures.

Merci à tous pour votre engagement, votre énergie et votre talent. C'est grâce à des personnes comme vous que ces moments de mémoire et de réflexion peuvent voir le jour.

Un grand merci également à nos deux chanteuses locales, Alexandra BOURSE et Véronique CHEVALIER, ainsi qu'à leur musicien Alain MORIZE, pour avoir rendu cet événement si mémorable.

INFORMATIONS :

Dimanche 8 juin : Vide grenier de l'Amicale Sport et Loisirs sur la place de la mairie.

Samedi 21 juin soir : karaoké organisé par Gaël GUILLEMENOT et animé par DJ ALEX
21, rue Rivaux.

QUELQUES RAPPELS D'INFORMATIONS :

EMPLACEMENT DES DÉFIBRILLATEURS :

- **La Tuilerie :** rue de l'Étang, à côté du Transformateur EDF
- **Le Village :** sur le mur de la Mairie côté aire de jeux.

Mutuelle communale :

Tarifs préférentiels de moins 20% aux habitants de la commune chez AXA Assurance:

Contact : Mme Natacha FIJEAN : 06 75 54 42 53 ou Nina BORNIER : 06 45 96 42 24

Déchetterie

Horaires d'ouverture de la déchetterie de VENAREY-LES LAUMES

JOUR	Période hivernale (Du 30.10 au 31.03)	Période estivale (Du 26.03 au 28.10)
Lundi et mercredi	14h - 17h	14h - 19h
Vendredi et samedi	10h - 12h 14h - 17h	10h - 12h 14h - 19h

Salle des fêtes :

Pour toute demande de location de la salle Louis BUFFY, veuillez contacter le secrétariat de mairie.

Pour avoir les clés de la salle Louis Buffy, prendre rendez-vous avec Mme ROLLAND Laurence **une semaine avant** (tél : 03 80 96 81 17).

		Habitant de la commune	Habitant extérieur de la commune	Location	Caution
Week-End	Vendredi soir au lundi matin	175 €	280 €	À la mairie	200€
À la journée	En semaine	60 €	90 €	À la mairie	

Tarif du gaz 1,60€ / m³

Mairie, rue du Pâtis / 21150 MENETREUX LE PITOIS

Tél : 03.80.96.01.60 Courriel : menetreuxlepitois@wanadoo.fr

Pour contacter Monsieur le Maire, Yvon FIORUCCI tél : 06.87.60.99.70

La mairie est ouverte : le mercredi, vendredi de 15h30 à 18h30. Notre site internet :

<http://www.menetreux-le-pitois.com>

Pour toute nouvelle inscription et renseignement, vous pouvez contacter M. Patrick HUBERT



Menetreux Le Pitois



BULLETIN MUNICIPAL
JUIN 2025